

# Document d'informations clés

## FCP Agile – Part R

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Produit :	FCP Agile – Part R ISIN : FR0013444015
Gestionnaire :	Alternative Patrimoniale (Strasbourg), France
Site web :	<a href="https://www.alternativepatrimoniale.fr/">https://www.alternativepatrimoniale.fr/</a>
Téléphone :	+33 9 88 99 98 88
Régulateur :	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document :	02/07/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

### En quoi consiste ce produit ?

#### Objectif du produit :

L'objectif de gestion est de permettre aux souscripteurs d'être exposé d'une part à des gestions obligataires, actions, mixtes et monétaires et d'autre part à des gestions considérées comme alternatives. L'allocation repose sur une sélection d'OPCVM et de FIA.

Le gérant du fonds met en œuvre une gestion active, discrétionnaire et dynamique sur un horizon d'investissement de 5 ans **sans référence à un indicateur**. La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) Allocation stratégique entre les deux poches 2) Sélection des OPC 3) Allocation tactique. La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives.

L'objectif de niveau de volatilité moyenne du FCP est de 7% sur l'horizon d'investissement.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le FCP.

#### Caractéristiques essentielles du FCP :

Il est géré en multigestion, via la sélection de différents OPCVM ou FIA qui appartiennent à deux univers d'investissement différents qui représenteront chacun entre 20% et 80% de l'actif net du FCP. La pondération peut varier dans le temps en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes en matière de perspectives macroéconomiques et les anticipations de l'équipe de gestion.

Le premier univers est composé d'OPC mettant en place une gestion obligataire, action, monétaire et/ou mixte. L'exposition aux OPC mettant en œuvre une gestion obligataire, action, monétaire et/ou mixte sera comprise dans une fourchette de 20% à 80% de l'actif du FCP Agile.

Le second univers est composé d'OPC mettant en œuvre une stratégie alternative. Les stratégies considérées comme alternatives sont notamment les stratégies suivantes : long short equity, equity market neutral, event driven, credit arbitrage, CTA, global macro, arbitrage de volatilité, Cat

Bonds. Le détail de ces stratégies est disponible dans le prospectus du FCP. L'exposition aux OPC mettant en œuvre une stratégie alternative sera comprise dans une fourchette comprise entre 20% et 80% de l'actif du FCP Agile.

Le FCP investit, jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM, trackers et ETF des catégories suivantes : fonds, obligations, fonds actions, fonds mixtes, autres fonds et fonds spéculatifs et dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Les OPCVM ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs, de toutes capitalisations émis ou négociés sur les marchés internationaux. L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

Le porteur est exposé à un risque de change direct (par l'investissement du FCP) et indirect (par l'investissement des OPC sous-jacents) pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif net.

Le fonds ne pourra pas investir dans des OPC disposant d'un SRI supérieur à 6.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS BANK, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

#### Autres informations :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Type d'investisseur : Le FCP Agile s'adresse à tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

1	2	3	4	5	6	7	
← Risque le plus faible							Risque le plus élevé →
 <p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous avez conservé le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.</p>							

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du FCP Agile – Part R au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir après un an ou 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Investissement : 10 000 EUR		1 an	5 ans
		(Période de détention recommandée)	
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	7 900 €
	Rendement <b>annuel</b> moyen	-15,90%	-4,60%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 120 €	8 980 €
	Rendement <b>annuel</b> moyen	-8,75%	-2,14% (*)
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 €	10 940 €
	Rendement <b>annuel</b> moyen	2,58%	1,82% (**)
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 110 €	12 140 €
	Rendement <b>annuel</b> moyen	21,09%	3,95% (***)

(\*) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

(\*\*) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2014 et le 30/04/2019.

(\*\*\*) Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2013 et le 31/01/2018.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si Alternative Patrimoniale n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	208 €	1 180 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,08%	2,11%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,93% avant déduction des coûts et de 1,82% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an des différents coûts

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	1,13%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,95%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion de vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

## Combien de temps dois-je conserver ce produit et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

La durée de détention recommandée a été choisie pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités : les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS BANK, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). Les règlements interviendront à J+3.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - FRANCE

Mail : à partir du formulaire de contact accessible via le lien suivant : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/contact/>

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder deux 2 mois maximum entre la date de réception et la date d'envoi de notre réponse.

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

## Autres informations pertinentes

Les performances passées de ce produit de ce produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du fonds.